



## Etapes de l'orientation et de l'affectation post-3ème

publié le 09/04/2018 - mis à jour le 22/05/2018

Les documents de vœux d'affectation post-3ème seront distribués aux élèves le 24 ou 25 avril.

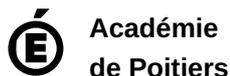
Pour les demandes spécifiques, dérogation à l'entrée en 2nde, sections européennes, ABIBAC, les élèves doivent venir retirer les documents correspondants au secrétariat à partir du 24 avril.

TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE RETOURNES AU PROFESSEUR PRINCIPAL  
AVANT LE 18 MAI

Une **réunion d'information** aura lieu **le jeudi 3 mai à partir de 18h** en salle polyvalente.

Pour toute question concernant cette étape de l'orientation, vous pouvez contacter Mme Eliaba, PsyEN en charge de l'orientation, le professeur principal ou l'équipe de direction.

Le principal



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.